PRÉFACE

EN l'an de grâce 1834, les têtes canadiennes-françaises étaient assez sérieusement surexcitées. Les plaintes contre le régime administratif alors en vigueur, toujours les mêmes, mais de plus en plus aggravées, s'exhalaient de tous les coins de la province. On avait déjà représenté à Sa Majesté que le peuple se plaignait hautement de ses souffrances. Des agents avaient été envoyés à Londres pour faire connaître les abus criants dont il était victime et les faire réprimer. Rien n'avait encore réussi. A Londres, on faisait mine d'écouter les agents, mais on ne s'occupait pas de faire droit à leurs réclamations.

Quels étaient ces griefs? Ils étaient légion. On disait ouvertement que depuis Murray, et